

Le torchon brûle entre le PQ et les députés indépendants

QUÉBEC | Sauf rares exceptions, le Parti québécois (PQ) refuse désormais que les députés indépendants soient associés aux motions sans préavis que l'opposition officielle présente régulièrement en Chambre. « Mesquinerie », « vengeance contre les démissionnaires » péquistes et « manque de respect pour les parlementaires », ont aussitôt tonné plusieurs indépendants.



Taïeb Moalla

Agence QMI

taieb.moalla@journaldequebec.com

« Nous vous demanderons votre consentement, mais nous n'ajouterons plus les appuis conjoints aux différentes motions, à moins de circonstances exceptionnelles par exemple dans des cas de décès, etc. », a fait savoir, mercredi soir, l'équipe du chef de l'opposition officielle aux différents députés indépendants. Le PQ a justifié sa décision par des « raisons techniques évidentes »



STÉPHANE BÉDARD
Raisons techniques



LISETTE LAPOINTE
« Inacceptable »

Cette façon de faire a été décrite de « plutôt insultante » par le député Benoît Charette. « C'est grave parce que ça marque un précédent et que ça nuit aux prérogatives des parlementaires. La logique du PQ ne se défend d'aucune façon », a-t-il dit.

Une autre indépendante, Lisette Lapointe, a réagi par un courriel laconique. « Inacceptable! À suivre... », a-t-elle fait savoir à son ancienne formation politique.

Pour Pierre Morin, attaché politique des deux indépendants Éric Caire et Marc Picard, il s'agit essentiellement d'une « vengeance » du Parti québécois envers les

députés qui l'ont quitté. « C'est mesquin de la part du PQ. Mes deux députés écopot. On veut bâillonner les indépendants », s'est-il scandalisé.

Stéphane Bédard, leader parlementaire du Parti québécois, jure que seules des raisons techniques ont motivé la décision. « Maintenant que le vote est libre chez nous, chaque député peut demander le vote s'il n'est pas d'accord », a-t-il rappelé.

Selon lui, il n'y aurait du coup aucune justification à accorder un traitement de faveur aux indépendants en ajoutant une litanie de noms à une motion. « Le vote libre fait en sorte que des députés du Parti québécois voudraient aussi ajouter leurs noms. Vous imaginez des motions de vœux avec 125 personnes qui s'y associent ? Ça n'en finira plus », a-t-il fait remarquer.

Le Parti québécois cherche-t-il à bâillonner les députés indépendants ?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinions@journalmtl.com

APPELEZ-NOUS : Mtl 514 529 1177 Ext. 1 888 767-6161